Ce nucléaire qui mobilise les énergies

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1978)**

Heft 472

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1027337

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Domaine public

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 472 19 octobre 1978
Quinzième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:
Gilbert Baechtold
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley

472

Ce nucléaire qui mobilise les énergies

L'énergie nucléaire est un outil démesuré, à la fois par les moyens financiers qu'elle nécessite et par les lourdes hypothèques dont elle charge les générations futures (déchets, démantèlement des centrales, conséquences génétiques). Mais il y a plus. L'énergie nucléaire a réussi ce tour de force de monopoliser l'attention à un point tel qu'elle obscurcit le débat sur la politique énergétique, qu'elle paralyse toute action dans ce domaine.

La crise pétrolière de 1972 avait fait naître un espoir, celui d'un réexamen de nos sources d'énergie et de nos modes de consommation, puis d'actions politiques décidées, propres à concrétiser la nécessité proclamée d'économie et de diversification.

Le pouvoir politique a préféré la tactique dilatoire et a confié à un groupe d'experts la tâche de concocter, bien à l'abri du débat public, une "conception globale".

Certes, le débat a eu et a toujours lieu; depuis cinq ou six ans l'énergie est l'un des thèmes de prédilection des moyens d'information; des partis politiques ont conçu des programmes. Plus concrètement, des organisations se sont attelées à la tâche et ont imaginé des solutions; le remarquable rapport de la Fondation suisse pour l'énergie témoigne du fait que les idées ne manquent pas. Quelques entreprises isolées, telle la Migros, ont fait la preuve qu'avec des moyens limités des économies d'énergie importantes sont possibles.

Manque le relais politique. Au niveau fédéral, tous les efforts se sont concentrés sur la révision de la loi atomique. Le projet d'article constitutionnel n'est toujours pas sorti des tiroirs. Pendant ce temps, la Confédération trouve 34 millions pour un programme européen de recherche sur la fusion nucléaire et 40 000 francs (quarante mille) pour développer, par Agence internationale de l'énergie interposée, les pompes à chaleur! Mais c'est un paysan vaudois qui, fin de semaine après fin de semaine, se mue en démonstrateur pour les nombreux visiteurs intéressés par son installation de gaz de fumier; il ne s'est pas encore trouvé une école d'agriculture pour prendre le témoin.

Que dire des cantons, toujours prompts à jouer la grande scène du viol lorsque la Confédération veut agir, et qui peuvent faire beaucoup en matière d'économies d'énergie (lois sur les constructions, contrôle des installations de chauffage...)? Ils n'ont guère fait parler d'eux. On vient même de voir la Ville de Lausanne (voir plus loin), à l'occasion d'une révision des tarifs de ses services industriels, négliger d'introduire une taxation progressive: consommez plus, vous payerez moins!

Tout cela n'est guère encourageant et ce ne sont pas les 500 000 francs de Willy Ritschard destinés à convaincre le Suisse de fermer l'interrupteur et de tourner la manette de son radiateur qui nous rendront optimistes. Faudra-t-il un nouveau goulot d'étranglement pétrolier pour qu'enfin les actes se précisent? A moins qu'après tant de temps perdu le nucléaire s'impose tout naturellement comme la dernière solution possible...

VAUD

L'arithmétique à Martin

Les Services Industriels de Lausanne viennent de se faire une très efficace contre-publicité, avec la complicité plutôt involontaire de M. Prix.

Dans une circulaire expédiée en mai dernier aux abonnés, M. Paul-René Martin, municipal radical, annonçait benoîtement que "les tarifs d'électricité comporteront une augmentation de 4,5 pour cent destinée à compenser la hausse du prix de l'énergie". Sur la même circulaire, une (im)précision inquiétante: "Un certain nombre d'abonnés constateront des différences

• SUITE ET FIN AU VERSO